



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 14 mars 2022

## Plainte en dissolution contre SUD éducation 93 : participons massivement au rassemblement prévu le 17 mars !

En juillet 2019, cinq parlementaires Les Républicains portaient plainte contre SUD éducation 93 et réclamaient la dissolution de notre organisation syndicale. Le motif avancé est l'organisation d'ateliers en non-mixité lors d'un de nos stages. Cette plainte est la troisième déposée en cinq ans contre SUD éducation 93, après deux autres portées par Jean-Michel Blanquer, et classées sans suite. L'audience de plaidoirie du 17 mars prochain ouvrira le dernier acte de l'affaire.

Le ministre avait porté plainte en novembre 2017 pour « diffamation » en raison de l'emploi du terme « racisme d'État ». Cette plainte a été classée sans suite en février 2018... pour vice de forme. Après ce camouflet, Jean-Michel Blanquer a persisté et a saisi le Procureur de la République en avril 2018, accusant le syndicat SUD éducation 93 et ses adhérent·es de « discrimination ». Une fois de plus, la plainte a été classée sans suite un an plus tard.

Ces attaques se déroulent dans un contexte accru de répression contre le syndicalisme en général, et contre nos camarades de SUD éducation en particulier : Bobigny, Melle, Bordeaux, Strasbourg, plus récemment Pantin... à travers tout le territoire, des syndicalistes SUD éducation sont visé·es parce qu'ils et elles portent un syndicalisme de lutte au service d'un projet de transformation sociale et d'égalité, sans compromission avec la hiérarchie.

Elles se déroulent également dans un contexte d'attaques contre les organisations du mouvement social qui mènent le combat antiraciste. Blanquer s'était ainsi attaqué à la FCPE en raison de la présence d'une femme por-

### Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



tant le voile sur une affiche. L'UNEF a été attaquée à plusieurs reprises, notamment pour l'organisation de temps en non-mixité en son sein. La fédération SUD éducation est régulièrement attaquée pour ses positions antiracistes. Au-delà de l'Éducation nationale, les attaques contre les organisations antiracistes se multiplient.

**Le jeudi 17 mars à 9h au Tribunal judiciaire de Bobigny aura lieu l'audience de plaidoirie. Un rassemblement devant le tribunal, avec des prises de paroles, seront organisées.**

**SUD éducation soutient pleinement son syndicat de Seine-Saint-Denis, et appelle toutes celles et ceux qui luttent contre le racisme et pour l'égalité à se rassembler devant le Tribunal Judiciaire de Bobigny (1 promenade Jean Rostand) le 17 mars à 9h. On ne touche pas à nos camarades !**

**Fédération SUD Éducation**

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🌐 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

